**Participants**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Présents** | **Absents** |
| **Altitude Infrastructure** | Laurent Choisie | Dimitri Guillot |
| **Axione** | Émeline Jarantowski  Chloé Angee |  |
| **Bouygues Télécom** | Aurélie Bourdin  Xavier Tardy  Pierre Daugy | Benoit Chassefeyre |
| **Covage** |  | Vincent Hurtes |
| **Free** | Yness Amraoui | Quentin Degraeve  Julie Dang |
| **Orange** | Agnès Tissot  Myriam Bourgoin  Stephane Lyonnet | Corinne Vincent |
| **RegieS** | Kevin Huet  Mathieu Lemele |  |
| **Numéricable** | Pascal Faucon | Aymeric Gavois |
| **SFR** | Odile Rommelaere  Laurent Prevosto  Laurence Abitbol-Danquigny | Rémy Ducret  Alexandre Voltz  Jeremy Achon  Amre Ghiba |
| **SIEA** |  | Laurent Haugeard |
| **Tutor** |  | Michel Follet |

**Rédacteur :** Lara Koudim

**Documents :**

* + Document de synthèse des réponses aux questions posées (xls)

**Compte-rendu de la réunion :**

* **Partage des définitions de l’identifiant immeuble pour les opérateurs (cf fichier excel pour réponses exhaustives)**
  + Pour SFR, l’identifiant immeuble pourrait être un ensemble de logements
    - avec un seul syndic
    - contenant au moins un PB
    - correspondant à du bâti et non pas à l’adresse postale
    - pouvant avoir plusieurs adresses (exemple 2 entrées pour le même immeuble) donc apparaitre plusieurs fois dans l’IPE
  + Cette définition n’est pas la même chez Orange pour laquelle :
    - un identifiant immeuble correspond à une ligne de l’IPE
    - avec une maille correspondant à la maille de l’éligibilité : l’adresse si tous les bâtiments sont éligibles, ou les bâtiments concernés si seuls une partie des bâtiments sont éligibles (cf définition précise dans le fichier excel)
    - Pour les cas d’adresses multiple, deux identifiant immeubles sont créés avec ventilation des logements sur les deux lignes
  + Pour Altitude Infrastructure, Regies et Axione, un identifiant immeuble correspond à un bâtiment avec un affichage systématique d’autant d’identifiants que de bâtiments
  + Il ressort deux démarches possibles sur la définition de l’identifiant immeuble :
    - Option 1 : un identifiant immeuble = un bâtiment. La liste des bâtiments d’un immeuble est alors systématiquement décomposée en N identifiant immeubles
    - Option 2 : un identifiant immeuble = un objet du réseau correspondant à la maille d’éligibilité : un immeuble si tout l’immeuble est éligible, un bâtiment si seul un bâtiment est éligible
    - Axione, Altitude, Regies et Free sont favorables à l’option 1
      * Axione indique qu’il est plus simple opérationnellement d’avoir une règle systématique
    - SFR, Orange, Numéricâble seraient favorable à l’option 2 avec une définition plus souple de l’identifiant immeuble
      * SFR demande à ce qu’une définition souple de l’identifiant immeuble soit adoptée pour que l’on soit en mesure de gérer par exemple des demi-bâtiments s’il le fallait un jour
      * Orange indique qu’en tant qu’OC il préfère ne pas avoir un identifiant par bâtiment quand ceci n’est pas utile car cela complexifie le travail de traitement des données et augmente les risques d’erreur
    - Bouygues indique qu’il pourrait s’adapter aux deux options. Le code immeuble n’est pas une donnée utilisée aujourd’hui, mais l’information des bâtiments doit être fournie s’ils conditionnent l’éligibilité. Bouygues indique que les bâtiments sont retrouvés dans le WS de structure aujourd’hui et que ceux précisés dans l’IPE ne sont pas toujours fiables chez certains opérateurs
* **Question de la gestion de l’évolution des données** 
  + Les données de bâtiment ne peuvent être fiabilisées qu’au moment du piquetage.
  + L’opérateur peut alors avoir créé des identifiants immeuble représentant un certain nombre de bâtiments sur la base des données externes acquises puis s’apercevoir sur le terrain qu’une mise à jour de ces données est nécessaire
  + Les identifiants immeuble sont alors mis à jour :
    - Soit l’adresse est complétée avec la création d’un nouvel identifiant
    - Soit l’identifiant disparait et est remplacé par de nouveaux identifiants
  + Il sera opportun de partager d’éventuelles propositions de gestion de ces mises à jour :
    - Traçabilité des changements
    - Modalités de rattachement des bâtiments à une adresse
* **Prochaines étapes** 
  + Le sujet sera adressé dans le cadre de la définition du protocole 3.0.
  + D’ici là chaque opérateur est invité à murir la réflexion et à identifier quels serait les impacts s’il était amené à converger vers une autre option que le scenario préféré
  + Les modalités de gestion des bâtiments doivent également être vues au regard de la présentation de la Base d’adresse nationale prévue par l’IGN